

# *Finlande*

## **Mission du Comité international de la Croix-Rouge en Finlande.**

Voir sous Comité international, p. 69.

# *France*

## **Activité de guerre de la Croix-Rouge française.**

L'activité des trois Sociétés qui forment la Croix-Rouge française s'est exercée, depuis le début de la guerre, dans les directions suivantes <sup>1</sup> :

Mise à la disposition du Service de santé militaire d'un très grand nombre d'infirmières bénévoles pour les formations de l'avant, pour les hôpitaux complémentaires de la zone des armées et de la zone de l'intérieur et pour les trains sanitaires. Toutes ces infirmières ont été fournies sans délai, à la première demande du Service de santé militaire.

Organisation d'hôpitaux auxiliaires de 100 lits ou plus, répartis dans tout le territoire, aussi bien dans la zone des armées qu'à l'intérieur. Mise en état des locaux. Achat du matériel sanitaire, des instruments chirurgicaux et radiologiques, etc. Recrutement des médecins et chirurgiens, des pharmaciens, des infirmières, des administrateurs et des surveillantes. Tous ces hôpitaux étaient prêts à fonctionner dès le 10 septembre pour la première série, et le 20 septembre pour la deuxième.

---

<sup>1</sup> Croix-Rouge française. *Bulletin de l'Association des dames françaises*, décembre 1939, p. 164.

# *France*

Organisation de « Foyers du soldat » dans les casernes et quartiers, dans les formations de l'avant, dans les grandes gares de permissionnaires. « Foyers du soldat » mobiles, pouvant se déplacer par camion.

Etablissement de cantines dans les gares désignées par l'état-major, pour fournir des repas aux militaires isolés. D'autres cantines sont en cours d'installation pour les gares de permissionnaires.

Organisation de sections sanitaires automobiles pour le transport des blessés et des malades, pour l'envoi rapide aux armées de matériel sanitaire, de sérums, etc. Formations chirurgicales mobiles pour le traitement des blessés dans la zone avancée.

Création d'un service de relations, dépendant du service général des prisonniers de guerre, pour la réception des renseignements concernant les prisonniers français en Allemagne, et leur communication à leurs familles, ainsi que pour la transmission au Comité international de la Croix-Rouge des renseignements relatifs aux prisonniers allemands en France.

Envoi de vêtements chauds aux soldats par les Sociétés de Croix-Rouge. Groupement et expédition des dons reçus pour les soldats ou les unités du front, ainsi que pour les prisonniers français en Allemagne.

Ravitaillement en cours de route des évacués des départements-frontière par distribution de repas pendant les arrêts dans les gares. Soins médicaux et chirurgicaux aux évacués en cours de route. Comités d'accueil de ces réfugiés dans les gares de destination. Collaboration étroite avec les autorités civiles pour améliorer l'existence des évacués.

Réception et distribution de nombreux dons en nature envoyés par les Croix-Rouges des pays neutres.

Création de comités dans les pays alliés ou neutres, pour centralisation des dons en espèces ou en nature.

## *France*

Organisation d'ouvrirs pour la Croix-Rouge française, etc.

Des ouvrirs ont été créés en vue de confectionner des lainages et des vêtements chauds pour les combattants. Comme main-d'œuvre on utilise, dans toute la mesure du possible, les évacués ainsi que les femmes des mobilisés.

## *Hongrie*

### **Bureau central de renseignements de la Croix-Rouge hongroise<sup>1</sup>.**

Le premier soin de la Croix-Rouge hongroise a été l'établissement de ce bureau, en pleine conscience de l'importance de cet organe prescrit par la loi 40 de l'année 1936. Ainsi l'office susdit est entré en fonctions le 20 septembre 1939. Il s'occupe des réfugiés militaires internés dans des camps en dressant leur cadastre, transmettant leurs messages et répondant aux recherches en Hongrie et hors de la Hongrie. Leur fichier des deux premiers mois contient les données sur 23.123 personnes. Ce nombre augmente continuellement selon les données qui arrivent de jour en jour des camps différents. Une section spéciale du bureau s'occupe des réfugiés civils, dont le fichier a contenu jusqu'au 23 novembre, 6.500 fiches. Cette section a transmis 5.000 recherches et 15.000 messages à l'Agence centrale de renseignements de Genève. Dans notre pays même, 1.100 recherches ont été effectuées, dont 132 ont abouti à un résultat

---

<sup>1</sup> *Magyar Vörös-Kereszt*, décembre 1939, p. 301.